



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070555

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/07/2024 9H44 C:004400 I:13992

V/Email reçu le Lundi 08/07/2024 à 9H44

V/REF.IMM. 205

IMMEUBLE : LE BELLEVUE TOUR
41/43 BD EDOUARD HERRIOT
4, BOULEVARD DOC GALLAVARDIN
69800 ST PRIEST

SDC 'Le Bellevue Tour'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 09 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N41 HERRIOT - CONTCTER M CHERIFI TEL *0669930397*

MOTIF : INTERVENIR DE LE LOCAL "MARIA" POUR CURAGE D'UNE COLONNE BOUCHEE

Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 08/07 A 13H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
MISE EN PLACE DU MATERIEL
- PRESENCE DE COULURE SUR LE COTE DU MUR A COTE DU PIED DE COLONNE

- OUVERTURE DE LA TRAPPE DE VISITE SUR LA TRAINASSE EAUX USEES
CURAGE A BASSE PRESSION DE 5 METRES DE COLONNE EAUX USEES ET DE 4 METRES
DE TRAINASSE EAUX USEES FONTE SUSPENDUE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

ATTENTION !!!! LA FONTE SE DESAGREGE DE L'INTERIEUR - AUCUNE FUITE
CONSTATEE PENDANT NOTRE INTERVENTION

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 08/07/24 à 15H58 Mme J. PAYET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070555

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H.Véhi.HP 100L/200B 1 opérateur le 08/07	2	165,81	414,52
2,50	H(s)2ème personnel	2	53,13	132,82
TOTAL H.T.				576,46
T.V.A. a 10,00%				57,64
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>634,10</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.